



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Programme AERAM : traitement accéléré des demandes pour les entreprises de Memphrémagog

Magog, le 27 janvier 2021 – Entreprandre Memphrémagog (le service du développement économique de la MRC de Memphrémagog), annonce avoir récemment mis en place un processus de traitement accéléré des demandes de financement de moins de 10 000 \$ déposées au programme Aide aux entreprises aux régions en alerte maximale (AERAM).

Le programme AERAM a été lancé l'automne dernier par le gouvernement du Québec, afin de venir en aide aux entreprises en zone rouge ayant dû cesser leurs activités. Cette aide financière est un volet du PAUPME (programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises), annoncé en avril dernier par le gouvernement.

Ce traitement accéléré des demandes par la MRC vise à permettre aux entreprises d'accéder plus rapidement à l'aide financière disponible afin d'assumer leurs frais fixes en l'absence de revenus, étant donné la fermeture de leur commerce.

Pour vérifier leur admissibilité à ce traitement accéléré, il suffit pour les entreprises d'envoyer un courriel à la MRC à l'adresse financement@mrcmemphremagog.com avec le nom de l'entreprise, son secteur d'activité, le nom et les coordonnées de la personne-ressource ainsi que le montant de l'aide demandée. L'équipe du développement économique de la MRC communiquera ensuite avec les entrepreneurs afin de leur faire part des renseignements qu'ils doivent fournir pour compléter leur demande.

Afin de poursuivre son assistance aux entreprises qui sollicitent un soutien financier en cette période de pandémie, la MRC vient de recevoir la somme supplémentaire de 700 000 \$ de la part du gouvernement provincial pour ce programme, et invite les entreprises de Memphrémagog admissibles à en profiter. « La situation actuelle a des impacts majeurs, notamment sur les commerces de proximité. Avoir recours à cette aide financière n'est pas opportuniste ni un signe de faiblesse : il s'agit de mettre en œuvre les conditions gagnantes afin d'assurer la survie de son entreprise et de mieux la positionner pour la reprise. Nous invitons donc les entrepreneurs à nous contacter », affirme Mario Lalonde, coordonnateur au développement économique à la MRC de Memphrémagog.

Jusqu'à maintenant, près de 3 millions de \$ ont été reçus de la part du gouvernement du Québec, dont les deux tiers ont pu bénéficier à 63 entreprises de la région. La majorité des entreprises financées proviennent des secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et des services de restauration, durement touchés par les conséquences de la pandémie.

« L'équipe du développement économique de la MRC a à cœur d'aider le plus d'entreprises possible afin qu'elles demeurent à flot au cours de cette période de turbulence. De cette manière,

on maximise nos chances de conserver un tissu économique fort, et que notre milieu soit bien outillé pour profiter des occasions de marché au moment de la relance », ajoute Stephen Cabana, directeur du développement économique à la MRC.

Toute question concernant les programmes de financement disponibles peut être acheminée à l'adresse financement@mrcmemphremagog.com. Il est aussi possible de communiquer avec l'équipe du développement économique de la MRC par téléphone au 819 843-9292.

– 30 –

Source :

Mme Louise Champoux
Coordonnatrice aux communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239
Courriel :
l.champoux@mrcmemphremagog.com

Information :

M. Stephen Cabana
Directeur, développement économique
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 227
Courriel :
s.cabana@mrcmemphremagog.com

M. Mario Lalonde
Coordonnateur au développement
économique
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 323
Courriel :
m.lalonde@mrcmemphremagog.com